

CHARTRE D'USAGE DES SERVICES INFORMATIQUES **du Lycée Polyvalent Marlioz**

Les règles et obligations ci-dessous énoncées s'appliquent à toute personne dénommée « l'utilisateur » (élève, professeur, personnel de droit privé, bénévole, intervenant extérieur etc.) utilisant les ordinateurs, les réseaux, les serveurs informatiques du lycée Marlioz—ainsi que les services informatiques offerts par le lycée et accessibles à distance.

La charte est signée entre le lycée Marlioz désigné comme l'Etablissement et l'Utilisateur.

Rappel de la nécessité de respecter la législation et le règlement intérieur de l'établissement

La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur Internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation. Internet, les réseaux et les services de communication en ligne ne sont pas des zones de non-droit.

Outre l'atteinte aux valeurs fondamentales de la république française repris dans le règlement intérieur de l'établissement, sont également interdits et le cas échéant sanctionnées par voie pénale :

- L'atteinte à la vie privée d'autrui et l'utilisation des données personnelles d'une autre personne sans autorisation ;
- La diffamation et l'injure ;
- L'utilisation d'une œuvre sans autorisation de son auteur (par exemple : un morceau de musique, une photographie, un livre, un site web) ;
- L'utilisation d'un objet soumis aux droits voisins sans autorisation de son titulaire (interprétation d'un artiste-interprète, enregistrement d'un producteur, émission de télévision) ;
- L'utilisation d'un logiciel sans l'autorisation de son auteur ;
- La contrefaçon d'une marque ;
- L'incitation à la consommation de substances interdites ;
- La provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ;
- La provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine, notamment raciale, ou à la violence ;
- L'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité.

Engagements du lycée

L'établissement s'engage à respecter la législation en vigueur.

L'établissement fait bénéficier l'utilisateur d'un accès aux services proposés après acceptation de la Charte. Cet accès doit respecter les objectifs pédagogiques et éducatifs du lycée.

L'établissement s'oblige à prévenir ou à faire cesser toute violation des droits d'un tiers, le cas échéant en retirant les informations litigieuses ou en en rendant l'accès impossible, dès lors qu'il aura eu effectivement connaissance de leur caractère illicite. Ceci n'est possible que dans le cadre des services dont l'établissement contrôle le contenu.

L'établissement rappelle également que le directeur de publication est le chef d'établissement et qu'aucune publication ne peut être diffusée (quel qu'en soit le support) sans son autorisation. Aucun contenu ne peut être publié sans l'autorisation du Chef d'établissement.

L'établissement n'exerce aucune surveillance ni aucun contrôle sur les messages envoyés et reçus dans le cadre de la messagerie électronique sur internet. Il ne pourra, de ce fait, être tenu pour responsable des messages échangés. L'établissement se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les usagers pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits par la législation française, et de vérifier que l'utilisation des Services reste conforme aux objectifs pédagogiques. L'établissement peut également, pour des raisons techniques, analyser et contrôler l'utilisation des Services. Il se réserve, dans ce cadre, le droit de recueillir et de conserver les informations nécessaires à la bonne marche du système.

Engagement de l'utilisateur

Identifiant et mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Leur usage ne peut en aucun cas être concédé à une autre personne à quelque titre que ce soit. L'utilisateur en est responsable et

s'engage à ne pas les divulguer et à ne pas s'approprier ceux d'un autre utilisateur. Il devra systématiquement se déconnecter après chaque utilisation.

L'utilisateur s'engage à n'utiliser les services, et notamment les listes d'adresses, que pour un objectif pédagogique et éducatif dans le cadre des activités liées à l'établissement.

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur (notamment lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique...). Il s'interdit, à l'occasion du Service proposé par l'établissement, de faire de la publicité sur des produits ou services du commerce.

L'utilisateur s'engage à ne pas perturber volontairement le fonctionnement du Service et notamment à ne pas :

- Masquer sa propre identité ou s'approprier le mot de passe du compte d'autrui
- Altérer les données ou accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau sans leur autorisation
- Interrompre le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau
- Se connecter ou d'essayer de se connecter sur un site sans y être autorisé
- Porter atteinte à l'image et à la réputation de l'établissement
- Se livrer à toute forme de cyber harcèlement à l'encontre des personnes
- Se livrer à toutes formes de dénigrement, parodie, et insultes vis-à-vis des personnes de la communauté de l'établissement.
- Détourner des contenus
- Utiliser la copie illicite de document
- Procéder ou utiliser des téléchargements illégaux
- Porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants
- Modifier ou détruire des informations sur un des systèmes connectés au réseau
- Utiliser des programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources
- Introduire des programmes nuisibles (virus ou autre)
- Modifier sans autorisation la configuration des machines ou leur aspect.

L'utilisateur s'engage à informer l'établissement de toute perte, anomalie ou tentative de violation de ses codes d'accès personnels

L'utilisateur accepte que le lycée Marlioz dispose des informations nécessaires pour faire fonctionner le réseau et prenne toutes mesures urgentes pour stopper la perturbation éventuelle de ses Services, y compris en stopper l'accès en cas d'utilisation excessive ou non conforme à son objectif pédagogique et éducatif.

Le droit d'accès aux services est temporaire, par signature de la charte. Il disparaît dès que l'utilisateur ne fait plus partie du lycée. La mise à jour de la charte se fait régulièrement, en fonction de l'évolution des services. La mise à jour de cette charte est à la disposition de l'utilisateur sur le site internet du lycée.

Disponibilité des services

L'établissement s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir accessible les services qu'il propose de manière permanente, mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir. L'établissement peut donc interrompre l'accès, notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau, ou pour toutes autres raisons, notamment techniques, sans que celui-ci puisse être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions aussi bien pour l'utilisateur que pour tous tiers. Il tient, dans la mesure du possible, les utilisateurs informés de ces interruptions.

Sanctions

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à son exclusion du réseau, ainsi qu'aux sanctions prévues par le règlement intérieur de l'établissement et le cas échéant, aux sanctions et poursuites pénales prévues par la législation en vigueur.